

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
JEUDI 6 MAI 2010
à CHAVANAY (42)**

COMPTE-RENDU

Partis de Lyon Gerland en autocar, nous avons été rejoints sur place par les personnes qui étaient venues en voiture, et nous nous sommes retrouvés une quarantaine d'adhérents porteurs de 29 pouvoirs pour cette Assemblée Générale à la salle polyvalente de CHAVANAY dans la Loire.

Jean-François GROS, après avoir excusé les absents, ouvre la séance en remerciant M. Edouard ROCHE, Maire de CHAVANAY pour son chaleureux accueil et lui passe la parole.



Monsieur ROCHE nous présente en quelques mots sa commune :

C'est une commune très étendue de 1506 ha comprenant 45 hameaux. Elle est située aux portes du Pilat, à la croisée de 5 départements : Rhône (69), Isère (38), Drôme (26) Ardèche (7) et Haute-Loire (43).

3 territoires composent la commune de CHAVANAY :

- plaines alluviales du Rhône
- coteaux abrupts
- plateau

Une halte fluviale complète l'aménagement de la commune.

C'est un village aux vignobles renommés : le Condrieu et le Saint-Joseph ; 25 viticulteurs emploient environ une centaine de personnes.

Ce village qui compte environ 2900 habitants est en pleine expansion avec plusieurs zones d'activités : une zone artisanale, une zone commerciale et enfin une zone industrielle. Il est à noter par ailleurs que la commune connaît une vie associative très développée.

1 – Rapport moral

L'ordre du jour est ouvert par Jean-François GROS. Elu lors de la dernière Assemblée Générale du 14 mai 2009, c'est le premier rapport moral de sa présidence.

L'association fonctionne bien, toutefois un appel à de nouvelles candidatures pour rejoindre le comité de suivi est lancé. Il a rappelé les différentes actions menées par l'association ainsi que le rapprochement et les relations toujours très présentes avec l'A.D.R., V.N.F., la C.N.R. et les bons contacts avec les C.C.I.

Jean-François GROS présente ensuite quelques unes des activités dans lesquelles Promofluvia s'est investie au cours de l'année 2009

:

« 5 à 7 ». Un 5 à 7 a été organisé le 19 novembre 2009 sur le thème « les navettes fluviales » avec beaucoup de participants, notamment des représentants des entreprises présentes sur le site de Lyon-Confluence et avec la participation du professeur LASSERRE, de M. Roland BERNARD, de M. Bruno DE CARBONNIERES et de Michel BURONFOSSE. Le thème abordé au cours de cette rencontre a vivement intéressé l'ensemble des personnes présentes.

Commission transport : l'organisation d'une table ronde a été proposée lors de la réunion du 14 janvier 2010 ; elle va pouvoir être mise en œuvre avec le soutien de V.N.F.

Commission plaisance : un premier exercice est en cours dans le cadre d'une étude confiée par le Grand Lyon. Pierre ROMIER en parlera dans son rapport.

CORIVE : une vingtaine d'adhérents fidèles (dont la commune de CHAVANAY). Il est nécessaire pour faire vivre ce groupement d'adhérents que des élus prennent en charge son animation avec le soutien de Promofluvia. Cette année, pour les Maires, seule la plaquette Saône-Moselle a été réalisée.

Perspectives 2010

- Voyage sur le canal du Rhône à Sète les 1^{er} et 2 juillet 2010.
- Deux réunions « 5 à 7 » sont prévues sur le thème « voie d'eau intelligente » et sur le « port de plaisance » à Anse.
- Déménagement de notre siège au 13 bis quai Rambaud. La ratification de ce changement de siège est demandée à l'AG.
- Projet de simulateur concrétisé peut-être en 2011. Les nouveaux locaux permettront de l'installer si la gestion de l'organisation est confiée à Promofluvia et si le maître d'ouvrage en est d'accord.

Jean-François GROS termine son rapport sur le rêve de voir de nombreux jeunes apporter du « sang neuf » à l'association.,

Le rapport et la ratification du changement de siège sont votés à l'unanimité.

A l'issue de cette présentation, Jean-François GROS a ensuite répondu à quelques questions :

R. DORE, CCI de la Drôme, Président du port de l'Epervière : quel est le budget du simulateur ?

J.F. GROS : plus de 1 million d'euros.

R. DORE : quelle est la liste des maires adhérant à Corive ?

J.F.GROS : une vingtaine de communes (liste lue en séance par le Trésorier)

2 – Rapport financier – Bilan (exercice 2009) Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport financier pour le bilan de l'exercice 2009 présenté par Roland BERNARD, trésorier de l'association, a reçu l'accord des Commissaires aux comptes Monique ULMANN et Jacques FAURE.

Le rapport financier et le rapport des Commissaires aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

Questions :

J.P. CLOAREC : quel est la signification de matériel en locations ?

R. BERNARD : ce poste concerne les photocopieurs

3 – Projet de budget 2010

Le projet de budget est présenté en déficit suite au projet de déménagement et à la nécessité de prévoir des fonds pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Le projet de budget prévisionnel 2010 est adopté à l'unanimité

Questions :

R. DORE : en ce qui concerne Corive, les communes devraient être davantage intégrées.

J.F.GROS : il serait intéressant de prévoir une manifestation où inviter l'ensemble des maires du bassin Rhône-Saône.

R.DORE : courant mai une réunion de Via-Rhône est prévue, au cours de laquelle il sera fait mention de Promofluvia

4– Rapport des commissions :



Commission formation

Ce rapport est présenté par Jean-Pierre CLOAREC

Suite à la promotion de Bernard CELLE, au poste de vice-président, l'équipe a été réorganisée. Elle se compose de deux formateurs Jean-Pierre CLOAREC et Daniel MATHIEU. Marie MORETTON a rejoint le groupe pour prendre en charge toute la partie administrative qui devient de plus en plus lourde.

Commission communication

Présenté par Marie MORETTON, ce rapport fait le point sur les différentes actions menées par Promofluvia dont la sortie d'une nouvelle plaquette de présentation de l'association et le site Internet qui s'est doté d'un nouvel outil « Naviregl'eau », site au service des plaisanciers et sur des sujets d'actualité.

Groupe plaisance

Rapport présenté par Pierre ROMIER. Une étude sur la navigation de plaisance a été confiée à Promofluvia par le Grand Lyon. L'étude a commencé le 8 mars 2010 et doit durer 6 mois. Un groupe de travail a été créé comprenant en outre des plaisanciers naviguant régulièrement. Toutes les idées, conseils, et propositions au sujet de cette étude seront accueillies favorablement. (M. RAFFIN propose l'aide de l'ADR sur ce sujet.)

Groupe les compagnons du fleuve

Jacques Edouard MOUNIER rappelle que c'est un club hébergé par Promofluvia, cependant aucun local ni aucun budget ne sont disponibles pour cette activité, son développement est cependant à poursuivre.

Bulletin nouvelles du bord

Présenté par Jean-Paul DUMONTIER : l'année 2009/2010 a vu la réalisation de 4 numéros plus illustrés que les précédents. La page de statistiques est à améliorer et dans chaque numéro à venir un article d'une ou deux pages sera développé sur un thème particulier.

Groupe réglementation

Présenté par Jacques Edouard MOUNIER, ce rapport fait le point sur l'énorme travail de collecte d'informations sur la réglementation fluviale. Un site baptisé « Naviregl'eau » a été installé sur internet depuis le 8 mai 2010. Il est structuré autour d'une vingtaine de chapitres et permet de retrouver très rapidement l'information cherchée. Un glossaire de termes juridiques et une foire aux questions (FAQ) complètent cet outil.

Questions :

R. DORE : souhaite l'intégration sur son site de cet outil et l'intérêt de diffuser l'information aux diverses associations de plaisanciers.

J.F.GROS : propose la rédaction d'une lettre à adresser à tous les maires.

R. DORE : pour le financement de ce site possibilité d'insérer de la publicité ?

J.F. GROS : pas très enthousiaste pour ce genre de financement.

M. RAFFIN : félicite Promofluvia pour ce travail et demande s'il y a possibilité de renvoi vers des liens internet

R. DORE : un plaisancier sur deux est un étranger, ce site est-il écrit en plusieurs langues ?

J.F.GROS : le document est en langue française ; il est destiné essentiellement pour les plaisanciers du bassin Rhône-Saône.

R. DORE : constate que ce site est très intéressant pour la gendarmerie (service contrôle)

J.F. GROS : il faut faire savoir que ce dossier existe.

L'Assemblée Générale est close à 12h30

NOTA : le texte complet des rapports ci-dessus mentionnés peut être consulté sur le site de l'association ou être transmis à ceux qui en feraient la demande.



En visite à la halte fluviale